UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

LIAISONS

« Le syndicat, c'est aussi la solidarité et la fraternité »

23 avril 2007
n° 357

La restauration gérée par et pour les personnels

Un lieu qui réunit quotidiennement toutes les catégories de personnels, les BIATOS et les ENSEIGNANTS, les titulaires et les ANT, c'est le restaurant des personnels de l'UTM.
Le restaurant des personnels « ARPIATOSUE » a été créé voilà maintenant plus de 30 ans par une association de bénévoles. Durant cette période, il a été :

- le restaurant où un « découvert » de 20 centimes n'empêchait pas un usager de prendre son repas.
- un lieu de fraternité où la gêne financière, temporaire, d'un(e) collègue n'était pas un verrou pour l'accès au restaurant.

L'activité sociale n'excluait pas la convivialité ; chacun(e) a en mémoire les repas à thèmes, les animations, les tombolas gratuites, etc.

Pendant les grands travaux de rénovation des locaux, le restaurant a poursuivi son activité dans le hall de l'ancienne bibliothèque mais avec une nouvelle forme de gestion (recrutement du personnel nécessaire à la préparation des repas).
Ce choix résultait de la volonté du Conseil d'Administration de l'Association, d'utiliser la totalité du budget (somme payée par l'usager + subvention versée par l'université) pour l'achat des denrées et les salaires du personnel.
Cette formule a permis d'augmenter sensiblement la qualité des prestations (plus de produits frais, amélioration de la qualité du pain, etc.).

Lorsque l'Autorité universitaire a décidé de « déléguer » la restauration à une entreprise privée, nous l'avons alertée sur les risques qu'entraînerait sur le rapport qualité/prix, le prélèvement de la part « bénéfices (dividendes) » de l'entreprise privée,.

S'est ajouté aussi, à la demande de l'ancienne direction du SCASC, le fait que tout découvert, aussi minime soit-il, ou toute gêne financière temporaire, signifient l'interdiction immédiate pour de nombreux collègues de prendre leur repas : une « exclusion » de la plus importante activité sociale de l'université.

Après l'élection pour le renouvellement du Conseil d'Administration du SCASC, nous avons invité les autres organisations syndicales à une rencontre pour apporter, ensemble, une réponse positive aux attentes des personnels en matière d'action sociale.
Nous avons proposé trois chantiers prioritaires : une action sociale renforcée, un développement de l'action culturelle ouverte à tous et une restauration autogérée par les personnels.

Les premières rencontres nous amènent à penser que c'est par l'implication directe des personnels que passera une avancée positive à l'issue de ces rencontres, notamment pour la restauration des personnels.

C'est pourquoi nous lançons une lettre-pétition pour obtenir l'annulation du contrat avec la société privée et, dans le cadre du SCASC, la gestion de la restauration par et pour les personnels.